

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°035/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **15 mai 2025**

Date d'affichage : **26 mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 21 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Yveline CORDIER, Pierre SAVOLDELLI formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE, Jean-Baptiste CRAFFK

Yveline CORDIER a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	10
VOTANTS	:	10

OBJET : FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL) – CONTRIBUTION 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental des Hautes-Alpes gère le fonds de solidarité pour le logement (FSL), fonds qui a pour mission de venir en aide aux personnes et aux familles en difficultés pour leur permettre d'accéder à un logement ou de s'y maintenir, en accordant des aides financières sous forme de secours ou de prêts sans intérêts.

En 2024, 1 ménage du Monêtier les Bains a bénéficié d'une aide pour un montant total de 128.00 € (en 2023 : 2 ménages pour 1360.00 €).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affirmer la solidarité de la commune envers ses habitants et la population des Hautes-Alpes qui rencontrent des difficultés liées au logement en cotisant au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

DECIDE d'une participation financière de 398.00 € au Fonds de Solidarité pour le Logement (0,40 € par habitant).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette participation.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance

Yveline CORDIER

